



14 septembre 2011

UBIFRANCE dévoile sa nouvelle stratégie et s'engage pour la réussite commerciale des entreprises exportatrices

En présence de Pierre LELLOUCHE, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, et Alain COUSIN, Président du Conseil d'Administration d'UBIFRANCE, Christophe LECOURTIER, Directeur général d'UBIFRANCE, a signé aujourd'hui avec Benoit COEURE, Directeur général-adjoint de la direction général du Trésor, le contrat d'objectifs et de performance (COP) d'UBIFRANCE pour la période 2012-2014.

Depuis 3 ans, dans un contexte économique difficile, UBIFRANCE a réussi la réforme souhaitée par le Gouvernement et acquis une place d'acteur majeur de l'accompagnement des PME à l'international. En cette rentrée 2011, l'Etat fixe à l'Agence sa nouvelle feuille de route : consolider ses acquis et monter en valeur afin de favoriser la réussite commerciale effective des PME et ETI françaises à l'international.

S'appuyant sur la mise en œuvre réussie du précédent contrat avec la réalisation de plus de 74000 prestations d'accompagnements d'entreprise à l'export sur la période 2008-2011, le contrat d'objectifs et de performance signé aujourd'hui vise à renforcer l'action d'UBIFRANCE selon **3 axes stratégiques** :

- **S'engager pour la réussite commerciale des entreprises** : UBIFRANCE devient la première agence de soutien aux exportations au monde à prendre officiellement un engagement de réussite commerciale en faveur de ses clients, en favorisant la signature de 10 000 contrats ou commandes à l'export sur les marchés étrangers au bénéfice de 6000 PME et ETI différentes. **Plus d'une entreprise sur trois** connaîtra, grâce à l'Agence, un développement d'affaires sur les marchés étrangers où elle sera accompagnée par Ubifrance.
- **Soutenir à la fois les entreprises exportatrices** en leur proposant des prestations sur mesure et **encourager les entreprises non encore exportatrices** à choisir le développement international pour soutenir leur croissance: dès 2012, UBIFRANCE assurera chaque année pas moins de 20 000 missions d'accompagnement de PME et ETI sur les marchés étrangers.
- **Promouvoir l'emploi des jeunes avec la formule du Volontariat International en Entreprises (V.I.E)**. UBIFRANCE, gestionnaire de la formule V.I.E, favorisera sur 3 ans le recrutement de 15000 Volontaires Internationaux en Entreprises dont 6000 pour le compte de PME et ETI sur les marchés étrangers.
- UBIFRANCE renforcera également son rôle d'accompagnement des entreprises en favorisant les **synergies avec les régions et les chambres de commerce et d'industrie (CCI)** grâce au déploiement en région de la Charte nationale de l'export mise en place par Pierre Lellouche.

Dans un contexte où gagner des parts de marché à l'international est vital pour l'amélioration de notre situation économique et du marché l'emploi, **UBIFRANCE prend un engagement contractuel clair et ambitieux pour la réussite des entreprises françaises à l'export.**

Contact presse : Olivier Delbecq -Tél : 01 40 73 35 31 - Courriel : olivier.delbecq@ubifrance.fr

A propos d'UBIFRANCE :

UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises, est un établissement public industriel et commercial placé sous la tutelle du ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Emploi, du Secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur et de la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique.

UBIFRANCE est doté de son propre réseau de collaborateurs, en France et dans le monde:

22 directions interrégionales UBIFRANCE, implantées en France, partenaires localement des Chambres de Commerce et d'Industrie, contribuent à mobiliser les entreprises à potentiel export.

66 Missions économiques intégrées, présentes dans 46 pays, accompagnent les entreprises sur place.

Plus d'informations : www.ubifrance.fr